

Golden Gate. Un riche habitant de la ville a offert d'en faire les frais et son offre fut acceptée par la Commission du Parc sur la demande de Sa Grandeur Mgr Riordan archevêque de San-Francisco. Déjà la mémoire de l'illustre franciscain est honorée de la même manière au Mexique.

Enfin, nos lecteurs savent qu'au Canada, l'année dernière, un monument a été élevé au P. Nicolas Viel, noyé par les Hurons, en haine de la foi, au Sault au Récollet et que la façade du Parlement de Québec a, à la place d'honneur, deux niches destinées au P. Jean de Brébeuf, l'illustre martyr Jésuite et au P. Nicolas Viel, le martyr franciscain. Leurs noms y sont déjà gravés, les statues ne peuvent manquer de venir.

Tertiaires réguliers. — D'après un récent décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, on doit se servir de la formule « *Ne reminiscaris* » pour donner l'absolution générale aux Tertiaires vivant en communauté et émettant des vœux simples. Cette formule est celle qu'emploient les Réguliers, différente de la formule employée pour les Tertiaires séculiers.

Nouvelle cause de Béatification. — Le Postulateur Général de l'Ordre vient de prendre en main la cause de béatification du Vénérable Serviteur de Dieu le P. Antoine Pagani de l'Ordre des Frères-Mineurs. Le procès canonique en vue de l'introduction de sa cause avait été commencé par les associés du Saint Crucifix institués par cet éminent religieux. Le Vénérable naquit à Venise en 1526. Vers l'âge de trente ans il entra dans la famille séraphique et y fit profession en 1558. Voulant travailler avec ardeur au bien des âmes il fonda plusieurs associations d'hommes et de femmes. Ses supérieurs l'envoyèrent au Concile de Trente où il prononça devant les Pères un remarquable discours, sur la réforme de l'Eglise. Il mourut en 1587 et des miracles nombreux s'opèrent aussitôt autour de sa tombe.

Martyrs Capucins. — La cause des deux martyrs français, de l'Ordre des Frères-Mineurs capucins, Agathange de Vendôme et Casien de Nantes fait des progrès rapides et on prévoit une prompte béatification. Ces deux vénérables ont été martyrisés en Ethiopie.

Pie X et les religieux français. — Voici les principaux passages relatifs à la France du discours que le Pape a adressé au Sacré Collège, la veille de sa fête, et auquel font allusion les *Nouvelles de Rome*.

« Vous depuis que nous avons été pas plus qu'un sincère aff à son gouv grandemen d'attachem sommes pr qu'on est congrégatic admirables de l'Eglise.

Le Souv sentant un membres de tuts approu « Nous d telles rigueur tendue, ess aux droits i tion elle-mê propos, Nou pour la mes des lettres blique par membres de comme si c pour appele les devoirs public. »

Le Pape a il souhaite q les religieuse catholique, leur avec la Nos plus fer Le Pape pardonnant